



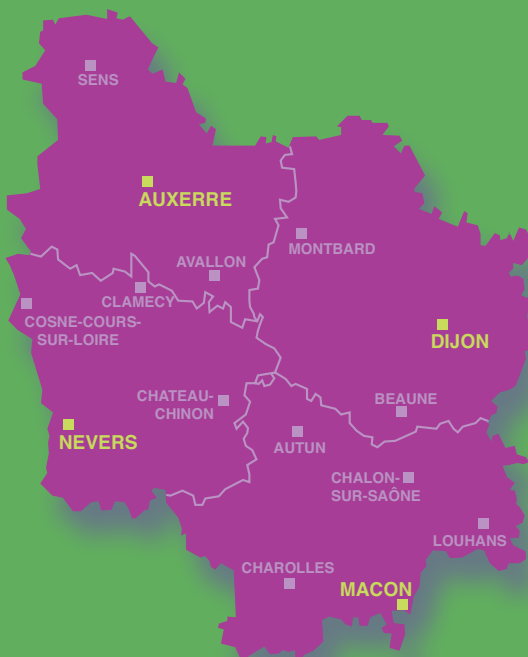
AFTC^{de}
Bourgogne
Franche-Comté



PRESTATIONS D'APPUI SPÉCIFIQUES TROUBLES COGNITIFS

BOURGOGNE

ACCOMPAGNEMENT
DE LA DYNAMIQUE
DU PARCOURS
PROFESSIONNEL
DE PERSONNES
RENCONTRANT
DES DIFFICULTÉS
COGNITIVES



Le public

- Personne rencontrant des difficultés cognitives, bénéficiaire d'une RQTH ou ayant déposé un dossier auprès de la MDPH ou ayant l'intention de le faire (attestation sur l'honneur)
- Être domicilié dans l'un des quatre départements de Bourgogne
- Bénéficiaire d'une orientation en milieu ordinaire de travail par la CDAPH
- Les demandeurs d'emploi, salariés (dont les alternants), agents de la fonction publique, travailleurs non salariés, stagiaires de la formation professionnelle

Les missions

- Apporter un appui expert, des conseils ou des techniques/ modes de compensation en lien avec la situation de handicap de la personne
- Sensibiliser, informer les partenaires et les entreprises sur la particularité des troubles cognitifs
- Sécuriser les parcours des personnes travailleurs handicapés vers l'emploi/la formation ou dans l'emploi/la formation

Les moyens

Une équipe pluridisciplinaire composée de neuropsychologue, de psychologue, d'ergothérapeute, de chargé d'insertion/psychologue du travail et de prestations médicales.

les prestations et modules sont indépendants les uns des autres et mobilisables en fonction des besoins

Prestations	Objectifs	Volume horaire
PRÉ-DIAGNOSTIC	Déterminer le handicap prégnant de la personne pour l'orienter vers la prestation adéquate, notamment dans les situations de multi-handicaps et en faisant le lien, le cas échéant, avec les autres prestataires spécialisés, afin de garantir la fluidité du parcours	3h Restitution incluse
BILAN COMPLÉMENTAIRE SUR LA SITUATION DE LA PERSONNE (HORS PROJET PROFESSIONNEL)	Apporter un premier éclairage (clés de compréhension, modes de compensation personnels...) sur la personne bénéficiaire et sa situation, permettant au référent de parcours d'ajuster son accompagnement.	10h sur 2 mois Restitution incluse
APPUI EXPERT SUR LE PROJET PROFESSIONNEL	Apporter un éclairage expert sur l'interaction des conséquences du handicap et le projet professionnel envisagé. La prestation est mise en oeuvre par la mobilisation d'un ou des modules suivants : Modules <ul style="list-style-type: none"> ● Diagnostic approfondi ● Identification et développement des modes de compensation ● Appui à l'élaboration/Validation du projet professionnel 	50h vers l'emploi 60h dans l'emploi sur 9 mois Restitution incluse Renouvelable une fois
APPUI EXPERT À LA RÉALISATION DU PROJET	Apporter un éclairage expert permettant de définir les conditions à réunir pour mettre en oeuvre un projet professionnel (en emploi ou en formation). La prestation est mise en oeuvre par la mobilisation d'un ou des modules suivants : Modules <ul style="list-style-type: none"> ● Appui à l'accompagnement vers l'emploi ou vers un parcours de formation ● Appui à l'intégration dans l'emploi ou dans un parcours de formation ● Veille 	55h dont 10h de veille sur 12 mois Restitution incluse Renouvelable une fois
APPUI EXPERT POUR PRÉVENIR ET/OU RÉSOUDRE LES SITUATIONS DE RUPTURE	Apporter un éclairage expert permettant de désamorcer rapidement un conflit, ou de résoudre un problème en lien avec la situation de handicap (dans l'emploi/en formation). La prestation est mise en oeuvre par la mobilisation d'un ou des modules suivants : Modules <ul style="list-style-type: none"> ● Appui à l'employeur ou à l'organisme de formation ● Appui à l'accompagnement de la personne ● Veille 	45h dont 10h de veille sur 18 mois Restitution incluse Renouvelable une fois

LES PRESCRIPTEURS

- Les Opérateurs de placement spécialisé (Cap emploi)
- Pôle emploi
- Les missions locales
- Les employeurs publics ayant signé une convention avec le FIPHP
- Les employeurs privés
- Les délégations régionales de l'AGEFIPH et les délégués territoriaux au handicap du FIPHP

COMMENT SOLLICITER UNE PRESTATION

Transmission de la fiche de prescription au coordinateur
(coordonnées sur l'encart joint)



Dijon

AFC de Bourgogne Franche-Comté
accueilserviceafc@afc-bfc.fr

www.afc-bfc.fr

Dispositif financé par l'AGEFIPH et le FIPHP

